



Es ce que j'ai le droit de demandé la jugement en référé a l'ca

Par **pipo31**, le **30/01/2010** à **19:54**

Bonjour,

je vous ai exposé ma situation avant,le je voudrais savoir si j'en ai le droit a la cour admenistrative en référé,

je suis encore marié(algerien) avec ma femme (française),et la je vient de recevoir une OQTF,je tient un commerce que j'ai acheté avec ma femme aussi,et le avec cette obligation de quitter le territoire française je me trouve comme un délinquant,car mon avocat vas faire une requête a l'CA,et moi je suis privé de mes papier et je suis exposé a amené au centre de rétention,

donc la je ne sais pas si je doit quitter ma femme et mon commerce pour ca en attente de la Cour admenistrative,

je voudrais savoir aussi es ce que j'ai le droit de faire ma requette en référé

merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **30/01/2010** à **20:05**

Il est inutile d'ouvrir plusieurs posts, continuez sur le 1er post ouvert.

Merci

Par **pipo31**, le **30/01/2010 à 20:09**

bonjour,

la j'expose mon problème mais j'en ai des autre question qui sont pas les même,
ici je voudrais savoir es ce que j'ai le droit en référé

je voudria savoir ou j'en suis,il ont entrain de nous déchiré et de nous détruire,ils ont qu'a faire
leurs enquête et de voir la réalité en vrais

merci

Par **Marion2**, le **30/01/2010 à 20:15**

Peu importe que vos questions ne soient pas les mêmes, continuez sur votre 1er post
puisque vos questions ont toutes rapport avec votre situation actuelle.

Merci

Par **Marion2**, le **31/01/2010 à 10:50**

Bonjour,

Pour le référé, voyez avec votre avocat.